Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 7 décembre 2023

à 20h

Salle des Sucs
à Yssingeaux

L'an deux mille vingt trois , le jeudi 7 décembre à 20h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Yssingeaux sous la Vice/Présidence de Madame Evelyne BAYET**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 27 novembre 2023.

PRESENTS :

Mme Sandrine ARIES, Mr Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Emilie GUERIN, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mme Isabelle LEGRAND donne pouvoir à Mr Victor SABATIER

ABSENTS excusés :
Mr Daniel FAVIER
Mr Jean-Paul ROCHE

ABSENTS :
Mme Marie-Pierre SAHUC
Mr Alain FOURNIER
Mme Sophie MOUNIER
Mr Patrick PETRE

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER dit que l'appel à projet concernant les Barrys, cité en conseil, n'apparaît pas sur le compte-rendu.
Madame Evelyne BAYET dit que cela peut être rajouté.

- *Après avoir pris en compte l'observation de M. Jean Paul Aulagnier relative au dossier des Barrys, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Scolaire / Aide aux projets culturels en lien avec le projet E.A.C

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve le projet des CE2 de l'école publique d'Yssingeaux Jean de La Fontaine« dentelles et dentelles 2.0. » pour un montant de 750,10 € (montant maximum sur présentation de justificatifs) et charge le Président de signer toute pièce utile y afférent.*

Montant forfait scolaire 2023-2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve :*
  - le découpage du panel d'écoles publiques en strate par nombre de classes comme proposé ;
  - la définition d'un coût moyen à l'élève par state ;
  - l'application de ce coût moyen aux écoles privées sous contrat de même state ;

- l'application du coût communautaire moyen de 1 045 € pour les élèves inscrits dans nos écoles publiques qui résident à l'extérieur de la CCDS dans les cas dérogatoires prévus par les institutions.

Contribution aux OGEC

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR comprend que l'Ecole du Sacré Coeur de Saint-Maurice-de-Lignon percevra moins que ce qui est prévu.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER précise qu'un investissement numérique a été fait pour les deux écoles de Saint-Maurice par la Commune, justifiant la diminution de l'aide de l'OGEC en 2024.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, à l'unanimité :*
- approuve l'enveloppe 2024 de 813 606 € et les montants des subventions indiqués à verser aux OGEC du territoire ;
- charge le Président de signer les avenants aux conventions ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Culture / Information & bilan sur la rentrée de l'EIMD en sept 2023

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle qu'à l'origine, l'Ecole de Musique a été mise en place pour accompagner les harmonies.
Madame Amanda GERENTES dit qu'il y a de nombreux élèves en pratique collective. Les chefs des harmonies sont aussi enseignants à l'EIM.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du bilan de la rentrée de l'École de Musique et de Danse Intercommunale 2023/2024 .*

EAC

Madame Amanda GERENTES présente synthétiquement le bilan 2022/2023 et les thèmes de l'EAC 2023/2024.
La Région a augmenté son aide à laquelle se rajoute celles du Département et de la DRAC. Cela représente 63000 €, charges de personnel administratif comprises.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*
- prend acte du bilan de l'EAC 2022/2023 et du projet pour 2023/2024 ;
- approuve le projet prévisionnel présenté et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'obtention des subventions et à sa mise en œuvre en 2023/2024.

Périscolaire dans les écoles publiques et ALSH

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle indique qu'il sera travaillé de nouveaux projets et de nouvelles conventions.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :*
- de reconduire à l'identique, les modalités financières actuelles de versement aux communes et de charger le Président ou son représentant de signer tout document utile en la matière ;
- de retravailler le mode de calcul en 2024 relatif au périscolaire au sein des écoles publiques ;
- de réfléchir sur le cas des ALSH périscolaires ;
- d'autoriser le Président à signer, le cas échéant tout avenant et pièce utile permettant la continuité du service dans les conditions actuelles (modalités financières, mise à disposition locaux communaux…)

PASS des Sucs 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité approuve la reconduction du PASS des Sucs et les modalités 2024 proposées.*

Actions « Parentalités » 2023 / REAAP 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER précise qu'un questionnaire est en ligne à destination des familles.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve la reconduction d'un REAAP pour 2024 et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.*

ALSH et demande de subventions complémentaires

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il ne faudrait pas que les demandes soient récurrentes. Il faudrait que les structures puissent travailler avec le budget voté par la collectivité.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*
- approuve les subventions complémentaires (3 800 € pour la Cabane des Robinsons et 5000 € pour les P'tits Diables) ;
- autorise le Président à verser aux structures un premier versement de la CCDS courant du 1er semestre 2024 de 70% de la subvention 2023 en attentant les nouveaux montants 2024.

Versement subvention ALTI POP

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve le maintien du dispositif actuel et le versement d'une subvention de 500 € à ALTI POP ;
- autorise le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment accepte que la CCDS reçoive les subventions ALTI POP à destination des jeunes pour leur reverser ensuite.

Subvention Mission Locale

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention 2023 de 18 322 € dans l'attente de la signature d'une convention d'objectif à établir ultérieurement.*

Tickets Loisirs : Tarifs 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle rappelle que ce sont les associations qui fixent leur tarif. Il y a de plus en plus d'activités parents/enfants.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité*
- approuve les tarifs des Tickets Loisirs à compter du 1/01/2024 ;
- autorise le Président à encaisser ces sommes sur un compte 7488 (recettes de fonctionnement) ;
- autorise le Président à les reverser ensuite aux associations par le biais de subventions (C/6574 : dépenses de fonctionnement).

Décision Modificative 2 au budget 2023 et BP 2024
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER souhaite qu'un bilan financier du centre aquatique soit communiqué

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les Décisions Modificatives proposées au budget principal, au budget centre aquatique et au budget Ateliers du Meygal.*

Amortissements nomenclature comptable M57

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- approuve la proposition ci-dessus relative aux durées d'amortissement en M57, avec application sur l'exercice 2023 ;
- approuve la subvention complémentaire de 10 000 € du budget général au budget CIAS et charge le Président de procéder au mandatement correspondant.

BP 2024

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- autorise M. Le Président à mandater, entre le 1er janvier 2024 jusqu'au vote du budget primitif 2024 les nouvelles dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés en 2023;
- dit que cette autorisation concerne le budget général, le budget annexe Centre Aquatique et le budget annexe « Ateliers Relais du Meygal » et notamment le chapitre 204 (fonds de concours), le chapitre 21 (immobilisations corporelles), le chapitre 23 (immobilisations en cours) et le chapitre 27 (autres immobilisations financières).

Remboursement partiel par budget centre aquatique de l'avance de trésorerie du budget général

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le remboursement partiel d'avance du budget centre aquatique au budget principal pour un montant de 2 500 000 € et charge le Président de procéder aux écritures comptables correspondantes.*

Fds de concours 2023 et fds de concours 2024-2026

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente les dossiers présentés par les communes.
Proposition est faite de prolonger les fonds de concours pour 2024-2026.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les montants de fonds de concours attribués aux communes.*
- *Le Conseil Communautaire approuve la reconduction proposée des enveloppes attractivité/solidarité et voirie respectivement de 650 000 € et de 200 000 € pour la période 2024-2026.*

RH : création de poste Rédacteur Territorial

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve la création d'un poste de rédacteur principal de 2e classe à temps complet à compter du 01/01/2024.*

RH : création de postes adjoints techniques centre aquatique, agent PVD et agent OT

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité valide les propositions de création de deux postes d'adjoint technique (1 en 2024 et 1 en 2025), le remplacement d'une hôtesse d'accueil en partance à l'office de tourisme et la prolongation du CDD de 4 ans à partir du 02/05/2024 de l'agent PVD.*

Renouvellement convention service civique

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention service civique pour la période du 4 février 2024 au 3 février 2027 et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la convention et à sa mise en œuvre.

Comité d'Action Social : convention

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité*
- approuve la nouvelle convention et celle relative à la mise à disposition d'un agent de la mairie d'Yssingeaux ;
- charge le Président de les signer, ainsi que toutes pièces utiles y afférentes ;
- charge le Président de mandater la subvention 2023 au profit du CAS de 8 492,77 €.

RH : mise en place du Dispositif signalement accompagné par le CDG43

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, confie la mise en place et la gestion de ce dispositif au CDG 43 sans contrepartie financière.*

AMO Numérique

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve la proposition de prolongation de courte durée par avenant, en revoyant les missions et le montant financier à la baisse et permettant ainsi de conserver le calendrier du nouvel appel d'offre en cours, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet avenant.*

Adhésion groupement au groupement de commande photocopieurs

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Madame Maryse RIBEYRON est désignée.
Madame Amanda GERENTES pense qu'il faudrait pouvoir anticiper davantage, compte tenu d'échéances de contrats différents selon les communes.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité :*
- accepte l'adhésion de la CCDS au groupement de commande « LOCATION, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'IMPRIMANTES / PHOTOCOPIEURS 2024 – 2028 » ;
- autorise le Président à signer la convention de groupement de commande ;
- désigne la commune d'Yssingeaux comme coordonnateur du groupement de commande ;
- désigne Mme Maryse RIBEYRON de la CCDS pour représenter la CCDS à la commission d'appel d'offre ad hoc ;
- autorise le Président de signer le marché à venir et les documents afférents à l'exécution de ce dernier.

DSIL/DETR 2024

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité valide les deux dossiers présentés et leurs plans de financement prévisionnel, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces deux dossiers.*

Ficus : proposition de nouveau logiciel

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité :*
- approuve l'arrêt du logiciel Ficus (conventionnement avec la CCMVR porteuse initial du logiciel) au 31/12/2023,
- autorise l'acquisition du logiciel AGDE par le PETR selon les conditions financières présentées,
- approuve la convention partenariale pour l'utilisation du logiciel AGDE entre le PETR et les 5 communautés de communes,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles se rapportant à l'acquisition, l'évolution et la maintenance du logiciel.

Aide immobilier d'entreprises

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, valide les dossiers présentés conformment au règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprise, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces aides*

Vente des terrains économiques : clauses spécifiques

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, valide la mise à jour des clauses de vente des terrains économiques de la Communauté de Communes, et autorise leur application au cas par cas par M. Le Président ou son représentant, au sein de chaque acte à venir.,*

ZA La Chomasse : projets société STC

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, approuve la vente de la parcelle C2125 d'une surface de 1811 m², au prix de 15 € HT/m², à la société STC ou toute société en substitution, mandate l'étude notariale pour la réalisation de l'acte et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente.*

ZA Groumessomme : installation du centre de tir

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition de vente complémentaire auprès de la société SCI EPALLE ou toute société en substitution, représentée par M. EPALLE Charly, au prix de 29 € HT/m², sur la base d'un document d'arpentage d'un géomètre qui en précisera la surface exacte, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente.*

ZA Marteveille : projet d'installation

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- valide la vente d'un lot au sein de la ZA Marteveille à la société SAS CIBARIUS ou toute société en substitution, représentée par M. PRENAT, au prix de 12 € HT/m², sur une surface qui sera déterminé par document de géomètre,
- valide le portage du bornage correspondant,
- valide la réservation du lot restant de la plateforme à la société sur une durée de 3-4 ans,
- mandate l'étude Maître SANIAL pour la réalisation de la vente,
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et à cette réservation, et à sa mise en œuvre.

Dérogations au repos dominical

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la demande de la commune d'Yssingeaux de dérogation au repos dominical et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet avis conforme et à sa mise en œuvre.*

Maubourg : coupe de bois

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité valide cette proposition de vente de bois et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et à l'encaissement des recettes dues.*

Via Fluvia – Plan Massif Central 2024 – 2026

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER dit que l'Entente est un modèle de collaboration.
Monsieur Pierre LIOGIER demande si des décisions ont été prises sur le Tracol.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS répond qu'une étude serait relancée.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- valide le plan de financement prévisionnel du plan massif central de l'Entente Via Fluvia sur les 3 prochaines années,
- valide le portage de l'ensemble des actions de l'Entente en étant chef de file,avec mise en place d'un budget correspondant,
- valide les conventions à passer avec chaque EPCI de l'Entente, dans le cadre de la répartition des frais,
- sollicite les différents partenaires financiers en tant que chef de file de l'Entente Viafluvia,notamment auprès de l'État, l'Europe, la Région AURA et les départements,
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces demandes de soutiens financiers et à leur mise en œuvre.

Passerelle/Maubourg : plan d'actions 2024

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER dit que les habitants des Yverras sont ravis suite aux nouveau cheminement.
Suite à un questionnement de Monsieur Pierre LIOGIER relatif à la copropriété, Monsieur Jean-Paul AULAGNIER fait un résumé de la situation notamment de la chapelle, partie commune au sein de la co-propriété.
Il rappelle qu'il reste un lot à vendre par la CCDS au sein du château.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le plan d'actions proposé, comprenant :*
- le partenariat LPO qui s'inscrit dans le budget pluriannuel prévu initialement avec la convention LPO,
- l'engagement du travail sur les autres actions,
- l'autorisation donnée à M. Le Président ou son représentant de signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces actions.

GR 430 - St Régis – Participation au Salon du Randonneur

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la réalisation de l'opération de promotion, sa prise en charge financière, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

EPAGE

Monsieur André DEFOUR présente le dossier.
➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve :*
- la suite à donner à l'étude sur la protection des inondations ;
- le renouvellement favorable des contrats territoriaux, avec des orientations à travailler chaque année, dans le cadre de la convention partenariale CCDS-EPAGE ;
- l'autorisation donnée à M. Le Président ou son représentant pour déposer, via l'EPAGE, le Contrat territorial Loire et Affluents Vellave 2024-2026 et le contrat Lignon du Velay 2024-2026 auprès de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne ;
- l'autorisation donnée à M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces contrats territoriaux et de l'étude de protection sur les inondations.

Voirie : programme de travaux 2024

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ce programme de voirie, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

Prévention-Communication OM-TRI

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.
Madame Patricia GOUDARD demande si les composteurs seront suivis par les communes.
Monsieur Eric DUBOUCHET précise qu'il y aura des expérimentations en vue de conforter un modèle.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle que la loi exige une mise en place dès 2024 et que la CCDS mettrait à la disposition des communes les composteurs.
Madame Patricia GOUDARD dit que les informations sur le compostage peuvent être très différentes.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il appartiendra à la personne en service civique de communiquer les bonnes informations.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il est prévu de démarrer dès janvier.
Monsieur Victor SABATIER rappelle toutefois que les services techniques de la commune d'Yssingeaux sont déjà beaucoup sollicités.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit que, si le système devait se développer, il faudrait effectivement réfléchir aux moyens supplémentaires à mettre en place.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve*
- le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés proposé,
- les orientations de travail proposées par le Bureau et la commission
- et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre du programme et de ces actions.

Affaires diverses

Monsieur Victor SABATIER rappelle la « verrue » immobilière de la Carlette qu'il faudrait démolir, dans un secteur très fréquenté.